



Belfort, le 28 janvier 2015

Christophe GRUDLER
Conseiller Général de Belfort Est
Hôtel du Département
Place de la Révolution Française
90 020 BELFORT CEDEX

MINISTERE DE LA DEFENSE
M. Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de la Défense
Ilot Saint Germain
231 boulevard Saint Germain
75005 PARIS

Objet : avenir de la Base de défense de Belfort

Monsieur le Ministre,

Au cœur de mon canton se trouve la Base de défense de Belfort, qui fait la fierté de notre ville et bien au-delà, bien installée dans la caserne Friederichs sur le quartier de la Miotte.

Je suis sidéré d'apprendre, sans que personne ne m'ait informé de quoi que ce soit, qu'il existe un projet de dissolution de la Base de défense de Belfort, qui fusionnerait avec celle de Besançon. Ce serait un total non-sens, et je vous assure que les Belfortains réagiraient nombreux à ce démantèlement.

Je vous remercie de bien vouloir m'informer de ce qui est à l'étude, et en tout état de cause, et au pire, de maintenir sur place à Belfort le groupement de soutien.

Et je vous ferai une autre suggestion : plutôt que de transférer le soutien aux régiments belfortains à Besançon, dont la Base de défense va déjà prendre une ampleur importante avec l'arrivée des unités de Côte d'or (Auxonne...), il me semblerait plus pertinent de faire monter en puissance la Base de défense de Belfort en lui adjoignant le soutien au 152^e RI de Colmar et au Régiment de Marche du Tchad de Meyenheim. Il y aurait une vraie cohérence, puisque le 35^e RI de Belfort et le 152^e RI de Colmar ont des besoins très proches en soutien.

Je suis prêt à vous rencontrer pour examiner cette hypothèse avec vous.

Vous remerciant par avance de l'intérêt avec lequel vous examinerez cette question, je vous adresse, Monsieur le Ministre, mes salutations les plus respectueuses.

Christophe GRUDLER

HOTEL DU DEPARTEMENT – Place de la Révolution Française – 90020 BELFORT Cedex

Permanence : 6 rue Metz-Juteau – Belfort – 03.84.56.10.44
permanence.grudler@gmail.com